

elle se perd insensiblement et se termine, selon Cruveilhier, sur la lèvre externe de la coulisse bicipitale. La seconde, analogue à la précédente, se détache de l'aponévrose et se fixe au bord interne de l'humérus. Elle est aussi très-épaisse en bas, et se perd insensiblement en haut sur la lèvre interne de la coulisse bicipitale. Elle donne insertion, en bas, au brachial antérieur et au triceps. Sa face postérieure est côtoyée par le nerf cubital. Les deux cloisons et l'aponévrose brachiale divisent le bras en deux loges musculaires : l'une postérieure pour le triceps, l'autre antérieure pour les autres muscles du bras.

Extrémité supérieure. — Elle se confond avec l'aponévrose deltoïdienne en dehors, avec l'aponévrose de la base du creux de l'aisselle en dedans, avec l'aponévrose sous-épineuse en arrière, et avec celle du grand pectoral en avant.

Extrémité inférieure. — Elle se confond avec l'aponévrose antibrachiale, et elle s'attache à l'épitrôchlée et à l'épicondyle.

La *structure* de l'aponévrose brachiale comprend deux ordres de fibres : des fibres verticales nombreuses, et des fibres circulaires plus rares ; elles s'entre-croisent régulièrement.

§ 5. — Muscles de l'avant-bras.

Ces muscles sont au nombre de vingt. On les divise en trois régions : externe, antérieure et postérieure.

RÉGION EXTERNE. 4 MUSCLES.

Long supinateur, premier radial externe, deuxième radial externe, court supinateur.

Ces muscles sont superposés.

RÉGION ANTÉRIEURE. 8 MUSCLES, DIVISÉS EN 4 COUCHES.

Première couche. — Rond pronateur, grand palmaire, petit palmaire, cubital antérieur.

Deuxième couche. — Fléchisseur superficiel des doigts.

Troisième couche. — Fléchisseur profond des doigts, fléchisseur propre du pouce.

Quatrième couche. — Carré pronateur.

RÉGION POSTÉRIEURE. 8 MUSCLES, DIVISÉS EN 2 COUCHES.

Couche superficielle. — Extenseur commun des doigts, extenseur propre du petit doigt, cubital postérieur, anconé.

Couche profonde. — Long abducteur du pouce, court extenseur du pouce, long extenseur du pouce, extenseur propre de l'index.

Dissection et considérations générales. — Si l'on veut bien fixer ses idées sur les muscles de cette région, il importe, avant de

la préparer, d'étudier avec soin les diverses couches qu'ils forment. Cette manière de procéder facilite l'étude des rapports.

Au nombre de vingt, les muscles de l'avant-bras forment trois groupes ou régions. Avant d'indiquer la dissection de ces muscles, nous dirons quelques mots de leur disposition générale qui en rendront l'étude plus facile. On sait que tous les muscles extenseurs se trouvent dans la région postérieure, tandis que les muscles fléchisseurs sont placés en avant. Nous ferons remarquer, pour les régions antérieure et postérieure, que les cinq muscles superficiels de la région antérieure s'insèrent à l'épitrôchlée par un tendon commun, et que les quatre muscles superficiels de la région postérieure s'insèrent à l'épicondyle par un tendon commun. Les premiers sont connus sous le nom de *muscles épitrôchléens*, les autres sont les *muscles épicondyléens*. Le tendon commun de ces deux groupes de muscles se fixe aux tubérosités interne et externe de l'humérus. Il est très-fort, et s'épanouit en un grand nombre de feuillets qui se dirigent en bas, les uns recouvrant les muscles, les autres s'insinuant entre eux, de sorte qu'on pourrait les comparer à des cornets aponévrotiques dont les sommets seraient confondus à un point osseux. Ces feuillets ne sont que des cloisons aponévrotiques donnant insertion aux fibres des muscles correspondants, qui, trop nombreux pour s'insérer ensemble à l'os, s'implantent sur les faces de ces feuillets.

De même que pour le bras (fig. 50), après avoir pratiqué une incision verticale et séparé la peau de toute la surface de l'avant-bras, on doit étudier en premier lieu l'aponévrose antibrachiale, dont la connaissance approfondie aide considérablement à la description des muscles. Il faut, autant que possible, conserver avec elle les vaisseaux et nerfs nombreux qui recouvrent sa couche superficielle, surtout au pli du coude (*voyez Aponévrose antibrachiale*). Celle-ci étant connue, pour procéder à la dissection des parties profondes, il faut bien être convaincu de ces mots : *cette région est une de celles où les muscles ne sont qu'accolés*. Il suffit donc de les séparer, ni plus ni moins. Ici le manche du scalpel et le doigt de l'anatomiste sont beaucoup plus utiles que le tranchant de l'instrument. Il ne faut pas non plus enlever l'aponévrose antibrachiale à la partie supérieure, ni séparer les muscles à ce niveau, car ceux-ci prennent de nombreuses insertions sur l'aponévrose antibrachiale et sur les cloisons qui les séparent les uns des autres. On doit disséquer avec soin les gaines fibreuses qui recouvrent les tendons de ces muscles, examiner celles qui sont plus ou moins résistantes, communes à plusieurs tendons ou propres à un seul. On pourra étudier les séreuses, qui facilitent le glissement des tendons au niveau du poignet, avec l'insufflation, et mieux avec des injections colorées. Enfin, dans la dissection de l'avant-bras, il faut conserver les nerfs et les vaisseaux. Il est facile de suivre ce conseil ; on y trouve plusieurs avantages, entre autres celui d'avoir toujours ces organes sous les yeux pendant qu'on étudie les muscles, celui d'avoir une préparation plus complète, etc., etc.

1^o Région externe.

Dissection. — Les quatre muscles de la région externe sont superposés ; le plus long est le plus superficiel ; ils diminuent de longueur à

mesure qu'on se rapproche du squelette. Les deux radiaux sont situés entre les deux supinateurs. Les muscles de cette région forment la saillie externe qu'on remarque sur l'avant-bras et qui empiète un peu sur la partie externe du bras. Quand la peau et l'aponévrose sont enlevées à leur niveau, il suffit de rejeter en dehors le long supinateur pour mettre à découvert l'artère radiale, cachée par un mince feuillet aponévrotique.

La région externe doit être étudiée isolément, la première; elle est presque indépendante des autres régions. Il suffit d'enlever la peau, au-dessous de laquelle on trouve les ramifications du nerf musculo-cutané et la veine radiale. On enlève aussi l'aponévrose dans toute l'étendue de l'avant-bras. Le long supinateur est ainsi découvert; on le coupe par sa partie moyenne pour étudier les radiaux. On se comporte de même avec ceux-ci pour l'étude du court supinateur.

I. — LONG SUPINATEUR (fig. 54 et 55).

Ce muscle est le plus superficiel et le plus long des muscles externes de l'avant-bras.

Insertions. — 1° *Fixe.* Son insertion fixe se fait sur le bord externe de l'humérus, depuis la gouttière de torsion jusqu'à 2 centimètres au-dessus de l'épicondyle. Il s'insère aussi à la cloison intermusculaire externe qui le sépare du vaste externe du triceps. 2° *Mobile.* Son tendon inférieur s'insère à la base de l'apophyse styloïde du radius.

Structure et direction des fibres. — Ce muscle s'insère à l'humérus par des fibres musculaires qui se portent en bas, en formant une masse charnue assez considérable. Son tendon, aplati de dehors en dedans, occupe le tiers inférieur du muscle; il prend naissance sur la face profonde de la portion charnue.

Rapports. — Le long supinateur est recouvert par la peau, l'aponévrose et les organes contenus à son niveau dans le tissu cellulaire sous-cutané. Il est immédiatement appliqué sur les radiaux, qui abandonnent la face profonde de son tendon, vers le quart inférieur de l'avant-bras, pour se porter sur la face postérieure du radius. En ce point, le tendon du long supinateur est immédiatement appliqué sur le bord antérieur du radius, dont il est séparé par la branche superficielle du nerf radial.

Le bord externe du long supinateur est séparé du vaste externe du triceps, au niveau du bras, par une cloison fibreuse. A l'avant-bras, il recouvre le premier radial.

Son bord interne présente des rapports importants. A sa partie supérieure il forme, avec le biceps et le brachial antérieur, un sillon oblique, du milieu du pli du coude vers le bord externe du bras, à 6 ou 7 centimètres au-dessus de l'épicondyle. C'est au fond de ce

sillon, très-profondément, qu'on trouve le nerf radial, et au même niveau la veine médiane céphalique qui est sous-cutanée.

Plus bas, au pli du coude, le bord interne du long supinateur est en contact avec le tendon du biceps.

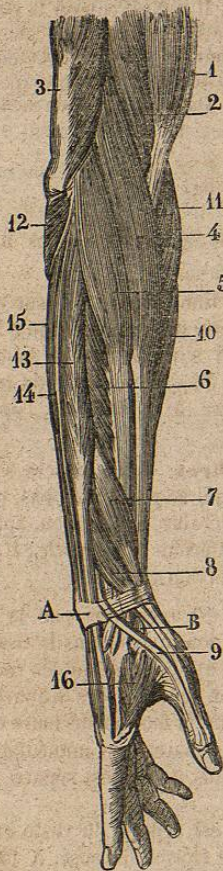


FIG. 54. — Région externe de l'avant-bras (côté droit).

1. Biceps. — 2. Brachial antérieur. — 3. Triceps. — 4. Long supinateur. — 5. Premier radial externe. — 6. Deuxième radial externe. — 7. Long abducteur du pouce. — 8. Court extenseur du pouce. — 9. Long extenseur du pouce. — 10. Grand palmaire. — 11. Rond pronateur. — 12. Anconé. — 13. Extenseur commun des doigts. — 14. Extenseur propre du petit doigt. — 15. Cubital postérieur. — 16. Premier interosseux dorsal.

A. Ligament annulaire postérieur. — B. Tabatière anatomique.

Dans la région antibrachiale, ce bord décrit une courbe à convexité interne. A ce niveau, il recouvre l'artère radiale, dont il est séparé par une lame fibreuse assez mince. Ce rapport a fait donner à ce muscle le nom de *satellite de l'artère radiale*, parce qu'il sert de guide au chirurgien pour la ligature de ce vaisseau.

Un peu plus bas, ce bord recouvre le rond pronateur, et plus bas encore, le fléchisseur superficiel des doigts.

Au niveau de sa portion tendineuse, le bord interne du long supinateur se porte en dehors, et l'artère radiale, dégagée de sa face profonde, se place entre le long supinateur et le grand palmaire.

A sa partie terminale, l'insertion inférieure de ce muscle est recouverte par le long abducteur et le court extenseur du pouce.

Action. — Le long supinateur fléchit l'avant-bras sur le bras. Il concourt aussi au mouvement de pronation : c'est donc un fléchisseur pronateur. (Duchenne.)

II. — PREMIER RADIAL EXTERNE (fig. 54).

Ce muscle, plus court que le long supinateur et plus long que le second radial, est situé entre ces deux muscles.

Insertions. — 1^o *Fixe.* Il s'insère au bord externe de l'humérus, dans une étendue de 2 à 3 centimètres, et à l'épicondyle. 2^o *Mobile.* Son point d'insertion mobile est la partie postérieure et externe de l'extrémité supérieure du deuxième métacarpien.

Rapports. — La moitié supérieure charnue est recouverte par le long supinateur, et en arrière par la peau et l'aponévrose; elle recouvre le second radial.

III. — DEUXIÈME RADIAL EXTERNE (fig. 54).

Conformé comme le précédent, le second radial externe s'insère par son point fixe à l'épicondyle, et par son point mobile à la partie postérieure et externe de l'extrémité supérieure du troisième métacarpien.

Rapports. — Dans les quatre cinquièmes supérieurs, ce muscle est immédiatement recouvert par le premier radial, avec lequel il semble confondu, ce qui explique la difficulté qu'on éprouve quelquefois à les séparer.

Dans le cinquième inférieur, le tendon se dégage de la face profonde de celui du premier radial pour se porter en dedans vers le métacarpe. Sa face profonde recouvre de haut en bas le court supinateur, le tendon du rond pronateur, le bord externe du fléchisseur propre du pouce, et dans sa partie inférieure il contourne le radius jusqu'à la gouttière qui lui est destinée.

Rapports communs aux deux radiaux. — Ces deux muscles superposés forment deux lames musculaires, interposées aux deux muscles supinateurs. Le bord antérieur ou interne de ces deux muscles, situé au-dessous de celui du long supinateur, recouvre

avec lui une portion des muscles antérieurs de l'avant-bras. La partie tendineuse de ces deux muscles est aplatie, amincie et difficile à séparer. Vers le quart inférieur, les deux tendons se séparent à angle aigu, glissent en arrière de l'extrémité inférieure du radius dans une gouttière commune, et recouvrent les articulations du carpe. Dans ce trajet de leur quart inférieur, les deux tendons passent de haut en bas sous les muscles long abducteur, court extenseur et long extenseur du pouce. Le premier radial, à ce niveau, est parallèle à l'artère radiale, située sur son bord externe. Est-il nécessaire de dire que les gaines des radiaux sont sous-jacentes à celles des autres tendons de la même région ?

Action. — Ces muscles sont extenseurs de la main sur l'avant-bras. De plus, le premier radial est un peu abducteur.

IV. — COURT SUPINATEUR.

Le plus profond de la région externe, ce muscle se trouve découvert lorsqu'on a enlevé les radiaux et l'extenseur commun des doigts.

Insertions. — 1^o *Fixes.* Ce muscle s'insère à l'épicondyle avec les autres muscles épicondyliens. Cette insertion se continue sur le ligament externe du coude, sur la partie externe et postérieure du ligament annulaire du radius, et sur la surface triangulaire allongée et rugueuse située au-dessous de la petite cavité sigmoïde du cubitus. Ces insertions se font sur le trajet d'une ligne de 4 centimètres d'étendue environ, dirigée obliquement de haut en bas et de dehors en dedans. 2^o *Mobile.* Les fibres musculaires descendent et contournent la face postérieure du radius, pour s'insérer sur le tiers supérieur de la face externe de cet os, jusqu'aux limites du fléchisseur sublime, inséré au bord antérieur du radius, et du rond pronateur, inséré sur le milieu de la face externe.

Rapports. — Il recouvre l'articulation du coude à sa partie externe, le ligament annulaire du radius et le radius lui-même. Il est recouvert en arrière par l'extenseur commun des doigts, l'extenseur propre du petit doigt et le cubital postérieur, en dehors par le second radial. En dedans, il est en rapport avec le tendon du biceps, qui effleure son bord antérieur, et avec l'insertion radiale du fléchisseur superficiel. Ce muscle est traversé à sa partie supérieure par la branche profonde du nerf radial, dont la branche superficielle descend entre le court supinateur et le deuxième radial.

Action. — Il porte l'avant-bras dans la supination.

Vaisseaux et nerfs des muscles de la région externe de l'avant-bras.

Les artères des muscles de la région externe de l'avant-bras sont fournies par la terminaison de la collatérale externe et par les récurrentes radiales antérieure et postérieure.

Les rameaux nerveux viennent du tronc du radial pour les trois muscles superficiels, et de la branche profonde de ce nerf pour le court supinateur.

2^o Région antérieure.

Dissection. — Les muscles de la région antérieure doivent être étudiés, lorsque cela est possible, après ceux de la région externe, car ces derniers les recouvrent en partie. Après avoir enlevé la peau (fig. 50) et étudié les ramifications nerveuses et les veines sous-cutanées, on détache l'aponévrose antibrachiale. Cette opération est facile sur les deux tiers inférieurs de la région; mais, au tiers supérieur, les muscles prennent des insertions sur la face profonde de cette membrane, qu'il faut respecter en ce point. Vers la partie inférieure de l'avant-bras, l'aponévrose s'épaissit et adhère fortement aux quatre apophyses du carpe, où elle constitue le *ligament annulaire antérieur*, qu'on laissera en place. La couche superficielle se trouve ainsi préparée, à l'exception du tendon du grand palmaire, qui glisse au-devant des os du carpe dans une gaine isolée, située profondément. Pour l'étude du fléchisseur superficiel, on peut le découvrir en divisant les muscles précédents vers leur partie moyenne, mais il est préférable de ne point faire cette section. On a l'habitude d'étudier les tendons des fléchisseurs en même temps que la région de la paume de la main. Pour découvrir les fléchisseurs de la troisième couche, on détache les insertions du fléchisseur superficiel au bord antérieur du radius, et l'on enlève d'un trait de scie l'épitrôchlée et les cinq muscles qui s'y fixent. On renverse en dehors l'épitrôchlée, on détache l'insertion cubitale du fléchisseur superficiel, et l'on met complètement à découvert les muscles de la troisième couche. Lorsque cette coupe est bien faite, elle sert à préparer l'artère cubitale, les nerfs médian et cubital. Enfin, pour l'étude du carré pronateur, on doit, si l'on veut voir sa surface entière, écarter le fléchisseur propre du pouce en dehors, le fléchisseur profond des doigts en dedans, ou bien diviser ces deux muscles.

I. — ROND PRONATEUR (fig. 55).

Ce muscle est dirigé obliquement, de la partie interne du coude vers la partie moyenne du bord externe de l'avant-bras.

Insertions. — 1^o *Fixes.* Il s'insère sur la partie inférieure du bord interne de l'*humérus*, dans une étendue de 2 centimètres environ, et à la partie supérieure de l'épitrôchlée par le tendon commun. Il s'insère aussi par quelques fibres à la face profonde de

l'aponévrose antibrachiale, un peu aux cloisons fibreuses qui le séparent des autres muscles, et par un petit faisceau à la partie interne de l'apophyse coronoïde du cubitus. 2^o *Mobile.* Par un tendon large et mince, sur la partie moyenne de la face externe du *radius*.

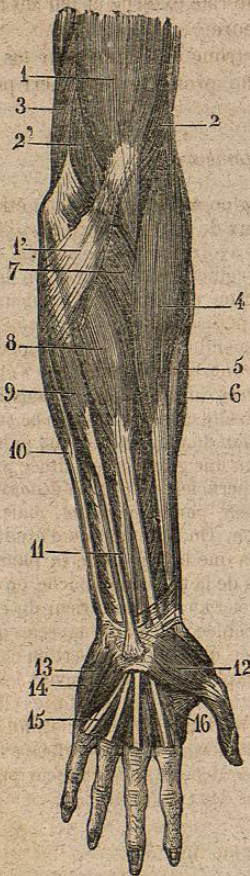


FIG. 55. — Région antérieure de l'avant-bras (côté gauche).

1. Biceps. — 1'. Expansion aponévrotique du biceps. — 2. Brachial antérieur. — 2'. Bord interne du même muscle. — 3. Vaste interne. — 4. Long supinateur. — 5. Premier radial externe. — 6. Deuxième radial externe. — 7. Rond pronateur. — 8. Grand palmaire. — 9. Petit palmaire. — 10. Cubital antérieur. — 11. Fléchisseur superficiel des doigts. — 12. Court abducteur du pouce. — 13. Adducteur du petit doigt. — 14. Court fléchisseur du petit doigt. — 15. Lombricaux. — 16. Adducteur du pouce.

Rapports. — Sa face antérieure est recouverte, de haut en bas, par l'expansion aponévrotique du biceps, l'aponévrose, la peau, le bord interne du long supinateur, dont il est séparé par l'artère radiale et la branche superficielle du nerf radial, et au niveau de son tendon par les radiaux.

La *face postérieure* de ce muscle recouvre le fléchisseur superficiel des doigts, et à sa partie inférieure le radius.

Son *bord interne* est en rapport avec une cloison fibreuse et le grand palmaire, dont il se sépare en formant un angle aigu.

Son *bord externe* est en rapport, de haut en bas, avec le brachial antérieur et le nerf médian, qui passe en dedans de son faisceau coronoïdien pour se porter au-dessous du fléchisseur superficiel. Plus bas, ce bord est en rapport, immédiatement au-dessous et en dehors du médian, avec la bifurcation de l'artère humérale, qui l'embrasse, de sorte que l'artère radiale passe au-dessous de lui, tandis que la cubitale passe au-dessous; immédiatement après, avec le tendon du biceps. Le bord externe de ce muscle forme la branche interne d'un Y, dont la branche externe est formée par le long supinateur, et l'intervalle rempli par le brachial antérieur et le biceps. C'est le long de ce même bord qu'on trouve la veine médiane basilique et le commencement de la portion antibrachiale du nerf musculo-cutané, situés sous la peau.

Action. — Comme son nom l'indique, ce muscle détermine la pronation. Si sa contraction est énergique, il fléchit ensuite l'avant-bras sur le bras.

II. — GRAND PALMAIRE OU RADIAL ANTÉRIEUR (fig. 55).

Muscle étendu obliquement sur la face antérieure de l'avant-bras, de l'épitrôchlée au second métacarpien.

Insertions. — 1^o *Fixe.* Le point fixe de ce muscle est l'épitrôchlée, sur laquelle il s'insère par le tendon commun à tous les muscles épitrôchléens; il s'insère aussi à la face profonde de l'aponévrose antibrachiale, et par quelques fibres aux cloisons fibreuses qui le séparent des muscles du voisinage. 2^o *Mobile.* A la partie antérieure de l'extrémité supérieure du deuxième métacarpien.

Rapports. — Ce muscle est charnu dans sa moitié supérieure, et tendineux dans le reste de son étendue. Au niveau de sa *portion charnue*, il est en rapport: en avant, avec l'aponévrose et la peau; en arrière, avec le fléchisseur superficiel; en dedans, avec le petit palmaire, et en dehors avec le rond pronateur. Sa *portion tendineuse* est en rapport: en avant, avec l'aponévrose et la peau; en arrière avec le fléchisseur superficiel, et plus bas avec le tendon du fléchisseur propre du pouce; en dedans, avec le tendon du petit palmaire, dont il est séparé par une petite gouttière de 4 à 5 millimètres; en dehors, avec le tendon du long supinateur, dont il est séparé par une gouttière de 1 cent. 1/2, au milieu de laquelle on trouve l'artère radiale. A sa partie la plus inférieure, le tendon du grand

palmaire glisse dans un conduit ostéo-fibreux formé par le scaphoïde et le trapèze en dehors, et en dedans par des ligaments qui le séparent du canal radio-carpien.

Action. — Ce muscle fléchit la main sur l'avant-bras et tend à la porter en pronation.

III. — PETIT PALMAIRE (fig. 55).

Ce muscle n'est pas constant. Il forme en dedans du grand palmaire un petit faisceau charnu, auquel fait suite un tendon long et grêle qui occupe les quatre cinquièmes inférieurs du muscle.

Insertions. — 1^o *Fixe.* A l'épitrôchlée, par le tendon commun aux muscles épitrôchléens, à la face profonde de l'aponévrose antibrachiale, et par quelques fibres aux cloisons fibreuses qui le séparent des muscles voisins. 2^o *Mobile.* Son tendon passe au-devant du ligament annulaire antérieur du carpe, et s'épanouit à la paume de la main, où il se confond avec la partie supérieure de l'aponévrose palmaire. Quelquefois il s'insère sur le ligament annulaire.

Rapports. — La portion charnue est en rapport: en avant, avec l'aponévrose et la peau; en arrière, avec le fléchisseur superficiel des doigts; en dehors, avec le grand palmaire, auquel il est contigu; en dedans, avec le fléchisseur superficiel, qui le sépare du cubital antérieur. Son tendon suit la direction de celui du grand palmaire, dont il côtoie le bord interne; comme ce tendon, il est situé au-dessous de l'aponévrose.

Action. — Fléchisseur de la main, et principalement tenseur de l'aponévrose palmaire. Lorsqu'il se contracte, il détermine une forte saillie de la peau au niveau du carpe.

IV. — CUBITAL ANTÉRIEUR (fig. 55).

Ce muscle est situé à la partie la plus interne de la région antérieure de l'avant-bras. Il semble faire partie de la région postérieure, et dans la dissection on est toujours tenté de le considérer ainsi. Cependant son tendon inférieur se porte en avant.

Insertions. — 1^o *Fixes.* Il s'insère à l'épitrôchlée et à l'olécrâne, par deux faisceaux. Le faisceau épitrôchléen s'insère à la partie la plus interne du tendon commun aux muscles de l'épitrôchlée. Le faisceau olécrânien se fixe au bord interne de l'olécrâne, en arrière du ligament latéral interne. Ces deux faisceaux sont réunis par une arcade fibreuse située en arrière de l'épitrôchlée, et limitant avec la

partie postérieure de cette apophyse un canal dans lequel passe le nerf cubital. Ce muscle prend encore de nombreuses insertions fixes sur la face profonde de l'aponévrose antibrachiale dans ses deux tiers supérieurs, et par son intermédiaire, le long du tiers supérieur du bord postérieur du cubitus. 2° *Mobile*. Au *pisiforme*, par un tendon qui se continue en grande partie avec les fibres de l'adducteur du petit doigt.

Le cubital antérieur présente de particulier qu'il est situé à la face interne de l'avant-bras; il est mince et aplati, et ses fibres charnues accompagnent son tendon jusqu'à l'os pisiforme.

Rapports. — Dans toute son étendue, sa *face interne* ou superficielle est recouverte par l'aponévrose antibrachiale et par la peau. A ce niveau, l'aponévrose est très-épaisse.

Sa *face externe* ou profonde recouvre, en haut, l'articulation du coude, où il semble se continuer avec des fibres du vaste interne du triceps; plus bas, et dans presque toute son étendue, le fléchisseur profond, qui s'enroule autour de la face interne du cubitus; plus bas encore, la partie interne du fléchisseur superficiel. Le nerf cubital est situé, à sa face profonde, depuis l'extrémité supérieure du muscle jusqu'à la partie inférieure de l'avant-bras, où il se bifurque. L'artère cubitale, au moment où elle quitte l'interstice des deux fléchisseurs communs, c'est-à-dire vers le milieu de l'avant-bras, s'applique à la face profonde du muscle cubital antérieur, pour se placer ensuite sur son bord antérieur, comme la branche palmaire du nerf cubital. Elle l'accompagne, de même que le nerf, jusqu'au pisiforme.

Le *bord antérieur* de ce muscle est indiqué par une ligne étendue de l'épitrôchlée au pisiforme, et comme on se guide sur ce bord pour aller rechercher l'artère, on a donné au muscle le nom de *satellite de la cubitale*. Sous la peau, une ligne blanche, intersection fibreuse épaisse, correspond au bord antérieur du muscle cubital antérieur.

Le *bord postérieur* de ce muscle suit le bord postérieur du cubitus, sur lequel il s'insère. Il décrit une concavité interne comme le bord de cet os. C'est sur ce même bord que l'aponévrose antibrachiale s'insère.

Le cubital antérieur est dépourvu de gaine fibreuse à la partie inférieure de l'avant-bras; il passe, à ce niveau, en avant du bord interne du carré pronateur, parallèlement au fléchisseur superficiel, à l'artère cubitale et au nerf cubital qui sont situés sur son côté externe. Il glisse au-devant de la tête du cubitus, et il est séparé de l'apophyse styloïde par un intervalle de 1 cent. 1/2 environ.

Action. — Fléchisseur et adducteur de la main.

V. — FLÉCHISSEUR COMMUN SUPERFICIEL DES DOIGTS (fig. 56).

Ce muscle, qui forme une seule couche, est très-large; il est situé entre les muscles superficiels, qui viennent d'être décrits, et les muscles fléchisseurs profonds.

Lorsqu'on a enlevé la peau et l'aponévrose, on l'aperçoit entre les tendons des muscles superficiels; il proémine surtout entre le cubital antérieur et le petit palmaire. C'est pour cette raison que les élèves prennent quelquefois sa partie interne pour le cubital antérieur.

Insertions. — 1° *Fixes*. Il s'insère à l'*épitrôchlée* par le tendon commun aux muscles épitrôchléens, et au bord antérieur du *radius* dans sa moitié supérieure. Ces insertions sont toutes situées sur le trajet d'une ligne oblique de haut en bas et de dedans en dehors. Par quelques fibres, il se fixe quelquefois à l'apophyse coronoïde du cubitus. 2° *Mobiles*. Par quatre tendons bifurqués, sur les bords de la *deuxième phalange* des quatre derniers doigts.

Rapports. — 1° *A l'avant-bras*. Ce muscle, aplati, présente une *face superficielle* recouverte par le rond pronateur, le petit palmaire, le grand palmaire et la partie antérieure du cubital antérieur. Entre ces muscles, trop minces pour le recouvrir à la partie inférieure de l'avant-bras, elle est en rapport avec l'aponévrose et la peau.

Sa *face postérieure* est en rapport avec le fléchisseur profond et le fléchisseur propre du pouce. Elle est séparée du fléchisseur profond par le nerf médian et l'artère du nerf médian, situés sur la ligne médiane de l'avant-bras; elle en est séparée aussi par l'artère et les veines cubitales, qui descendent obliquement depuis la tubérosité bicipitale du radius jusque vers le milieu de la face antérieure du cubitus.

Son *bord interne* est recouvert par le bord antérieur du cubital antérieur, dont il est séparé par un interstice celluleux; dans la moitié inférieure de cet interstice, on trouve le nerf cubital et l'artère cubitale.

Son *bord externe* suit le bord antérieur du radius. A sa partie supérieure, entre ses insertions cubitale et radiale, il présente une ouverture analogue à l'anneau du soléaire, située en dedans de la tubérosité bicipitale et du tendon du biceps, et livrant passage au nerf médian et à l'artère cubitale, qui s'insinuent au-dessous de ce muscle. Il est recouvert par le bord antérieur du muscle long supinateur, dans la partie située plus bas que le rond pronateur. Il est séparé de ce muscle par l'artère radiale. Dans la partie inférieure de l'avant-bras, ce bord s'incline en dedans et l'artère en dehors.

Au même niveau, le nerf médian quitte la face profonde du muscle

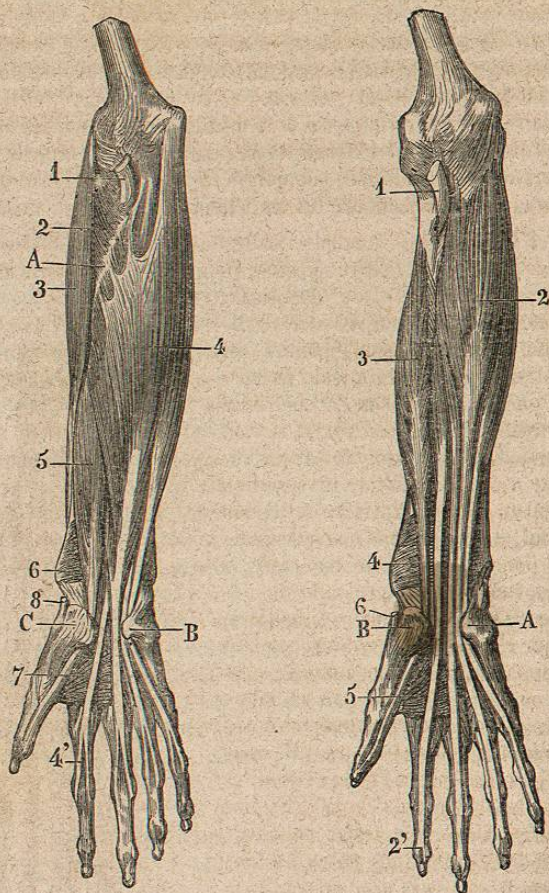


FIG. 56. — Fléchisseur superficiel des doigts (côté droit). FIG. 57. — Fléchisseur profond des doigts (côté droit).

FIG. 56. — A. Partie supérieure du bord antérieur du radius. — B. Apophyse de l'os crochu. — C. Apophyse du trapèze. — 1. Tendon du biceps. — 2. Court supinateur. — 3. Deuxième radial externe. — 4. Fléchisseur superficiel des doigts. — 4'. Tendon bifurqué du fléchisseur superficiel. — 5. Fléchisseur propre du pouce. — 6. Carré pronateur. — 7. Adducteur du pouce. — 8. Tendon inférieur du long abducteur du pouce.

FIG. 57. — A. Apophyse de l'os crochu. — B. Apophyse du trapèze. — 1. Tendon du biceps. — 2. Fléchisseur commun profond. — 2'. Tendon du fléchisseur profond. — 3. Fléchisseur propre du pouce. — 4. Carré pronateur. — 5. Adducteur du pouce. — 6. Tendon du long abducteur du pouce.

pour se placer sur son bord externe, en avant du fléchisseur du pouce.

2° *Au carpe.* Le fléchisseur superficiel glisse dans le canal radio-carpien avec le fléchisseur profond, le fléchisseur propre du pouce et le nerf médian. Il est recouvert, à ce niveau, par le ligament annulaire antérieur; il recouvre le fléchisseur profond. Le nerf médian côtoie son bord externe, tandis que son bord interne est en rapport avec le pisiforme, l'apophyse de l'os crochu, l'artère cubitale et la branche palmaire du nerf cubital.

3° *A la main.* Les tendons du fléchisseur superficiel divergent pour se porter aux quatre derniers doigts. Ils recouvrent les tendons correspondants du fléchisseur profond; arrivés au niveau de l'articulation métacarpo-phalangienne, ils s'aplatissent et se bifurquent, en formant une gouttière dont la concavité embrasse la face antérieure du tendon profond. Les deux languettes qui résultent de cette bifurcation se reconstituent en passant en arrière du tendon profond, et forment une nouvelle gouttière dont la concavité embrasse la face postérieure ou profonde du fléchisseur profond. Les deux languettes, quoique réunies, conservent cependant une apparence d'indépendance; elles sont, en effet, séparées par un sillon vertical. Un ou deux centimètres après leur réunion, elles se séparent de nouveau et s'insèrent par deux extrémités sur les bords rugueux de la deuxième phalange. Dans leur trajet palmaire, ces tendons sont situés entre les tendons des fléchisseurs profonds et l'aponévrose palmaire. Ils sont recouverts par l'arcade palmaire superficielle (voy. fig. 58 et 59).



FIG. 58. — Disposition des tendons fléchisseurs dans leur gaine.

1. Tendon bifurqué du fléchisseur superficiel. — 2. Tendon du fléchisseur profond. — 3, 3. Bords de la gaine incisée.

Au niveau des doigts, ils sont situés dans une gaine fibreuse résistante, qui leur est commune avec les tendons du fléchisseur profond.

Le fléchisseur superficiel des doigts se divise en quatre faisceaux, comme